



Cour des comptes



# Les grandes lignes du secteur public à Bruxelles



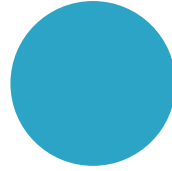
**Journée du secteur public organisée par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises**

5 décembre 2023



# LES GRANDES LIGNES DU SECTEUR PUBLIC À BRUXELLES

- Structure de la RBC
- État des finances publiques
- Cadre budgétaire et comptable
- Rôle et missions de la Cour des comptes



# STRUCTURE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

- Cadre juridique
- Compétences
- Organes
- Financement



# Cadre juridique

- Loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloise
  - Création de la Région de Bruxelles-Capitale
  - Attribution des compétences analogues à celles des Régions flamande et wallonne
  - Transfert des compétences de l'Agglomération
  - Exercice des compétences communautaires via les commissions communautaires française, flamande et commune
- Loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des Communautés et des Régions
  - Compétences fiscales
  - Parties attribuées du produit de l'impôt et dotations de l'État fédéral



# Compétences

- **Régionales**

- Aménagement du territoire
- Environnement et politique de l'eau
- Rénovation rurale et conservation de la nature
- Logement
- Agriculture
- Économie
- Énergie
- Pouvoirs subordonnés
- Politique de l'emploi
- Travaux publics et transport
- Bien-être des animaux
- Politique en matière de sécurité routière

- **Commissions communautaires**

- Sport et subsidiation des infrastructures sportives communales
- Mise sur pied de programmes de formation professionnelle
- Patrimoine culturel, musées et autres institutions scientifiques culturelles

- **Agglomération bruxelloise**



# Organes

- **Parlement** de la Région de Bruxelles-Capitale
- **Services du gouvernement** de la Région de Bruxelles-Capitale
- **Organismes administratifs autonomes (OAA)**
  - de 1<sup>ère</sup> catégorie :
    - ARP, BBP, BE, BPS, CIRB, FRBRTC, Innoviris, SIAMU
  - de 2<sup>ème</sup> catégorie :
    - ABAE, Actiris, Agence du stationnement, BDBO, Brugel, Brupartners, Brusoc, Citeo, FBG, FLRB, Iristeam, Port, SLRB, STIB, Visit.brussels
- Autres organismes du S.1312 (secteur des administrations publiques)



# Financement

- **Impôts régionaux**

- IPP régional
- Taxe sur les jeux et paris
- Taxe sur les appareils automatiques de divertissement
- Taxe d'ouverture des débits de boissons fermentées
- Droits de succession et de mutation par décès
- Précompte immobilier
- Droits d'enregistrement sur les transmissions à titre onéreux de biens immeubles
- Taxe de circulation sur les véhicules automobiles

- **Parties attribuées du produit de l'impôt**

- Impôt des personnes physiques
- Taxe sur la valeur ajoutée
- **Dotations de l'État fédéral**
  - Coût impôts régionaux
  - Ville de Bruxelles
  - Primes linguistiques
  - Mobilité
  - Dépenses spécifiques
- **Recettes propres**

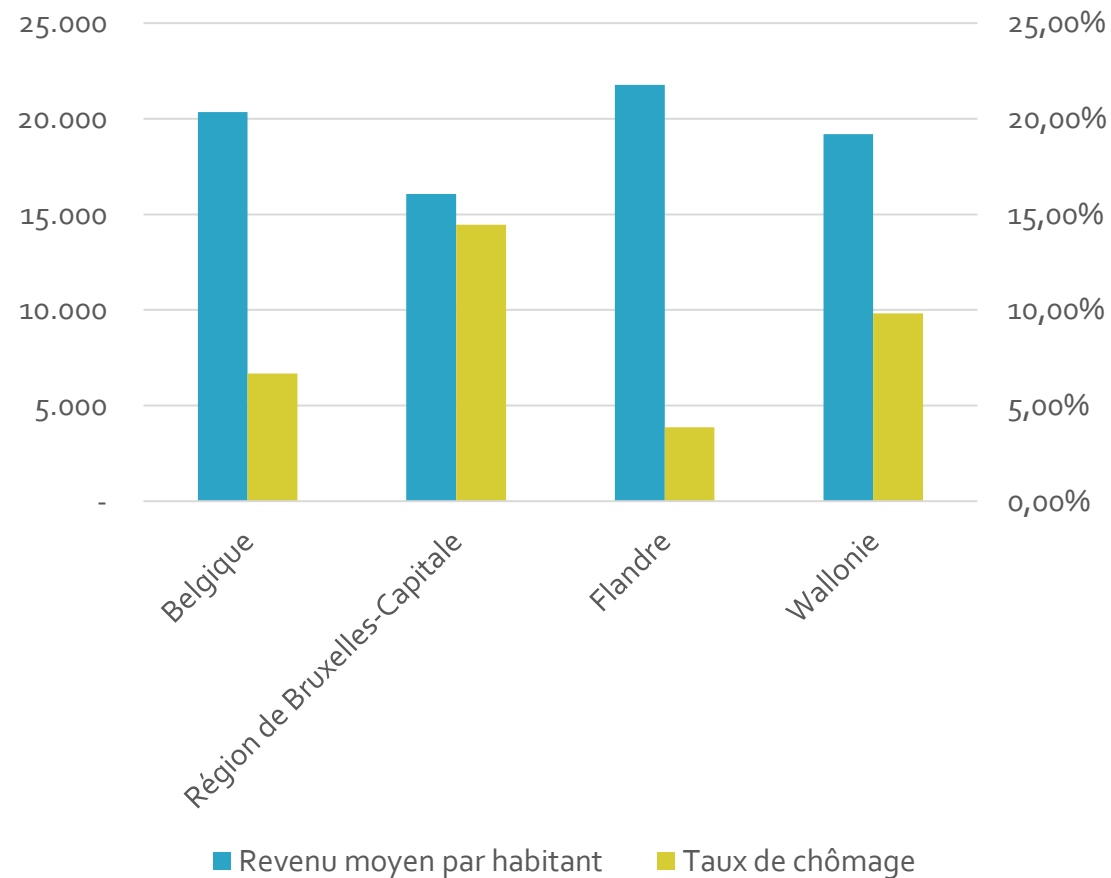
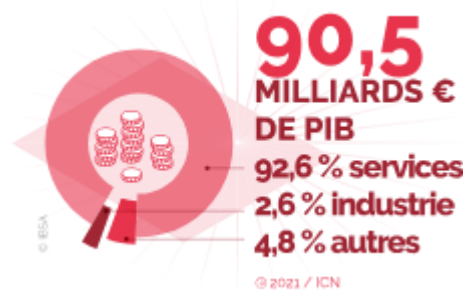


# ÉTAT DES FINANCES PUBLIQUES DE LA RÉGION DE BRUXELLES- CAPITALE

- Indicateurs socio-économiques
- Structure des recettes
- Structure des dépenses
- Solde de financement
- Endettement

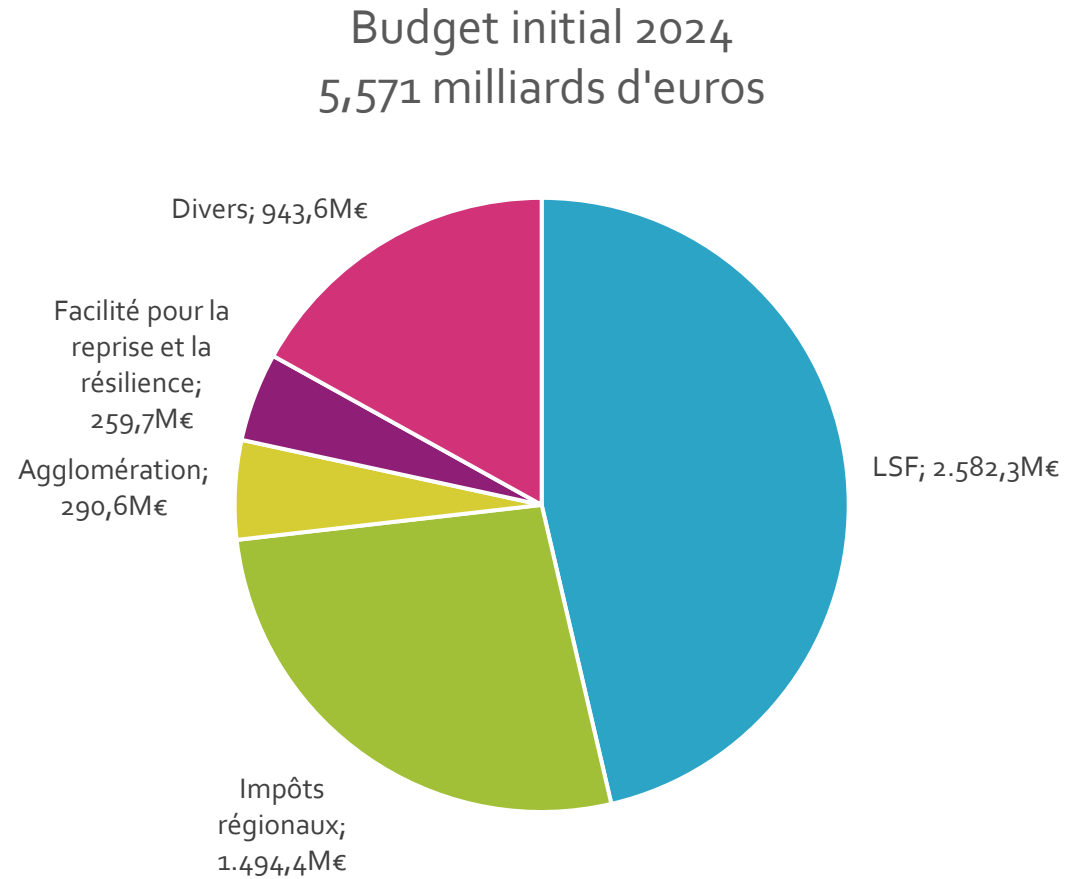
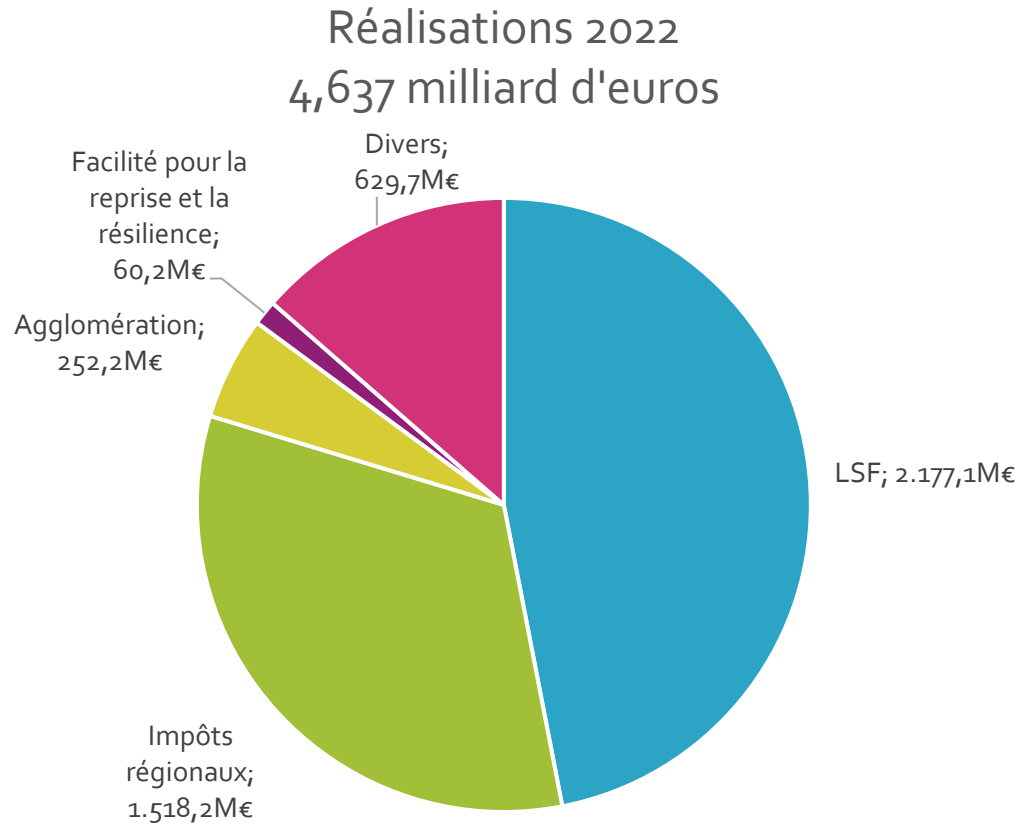


# Indicateurs socio-économique



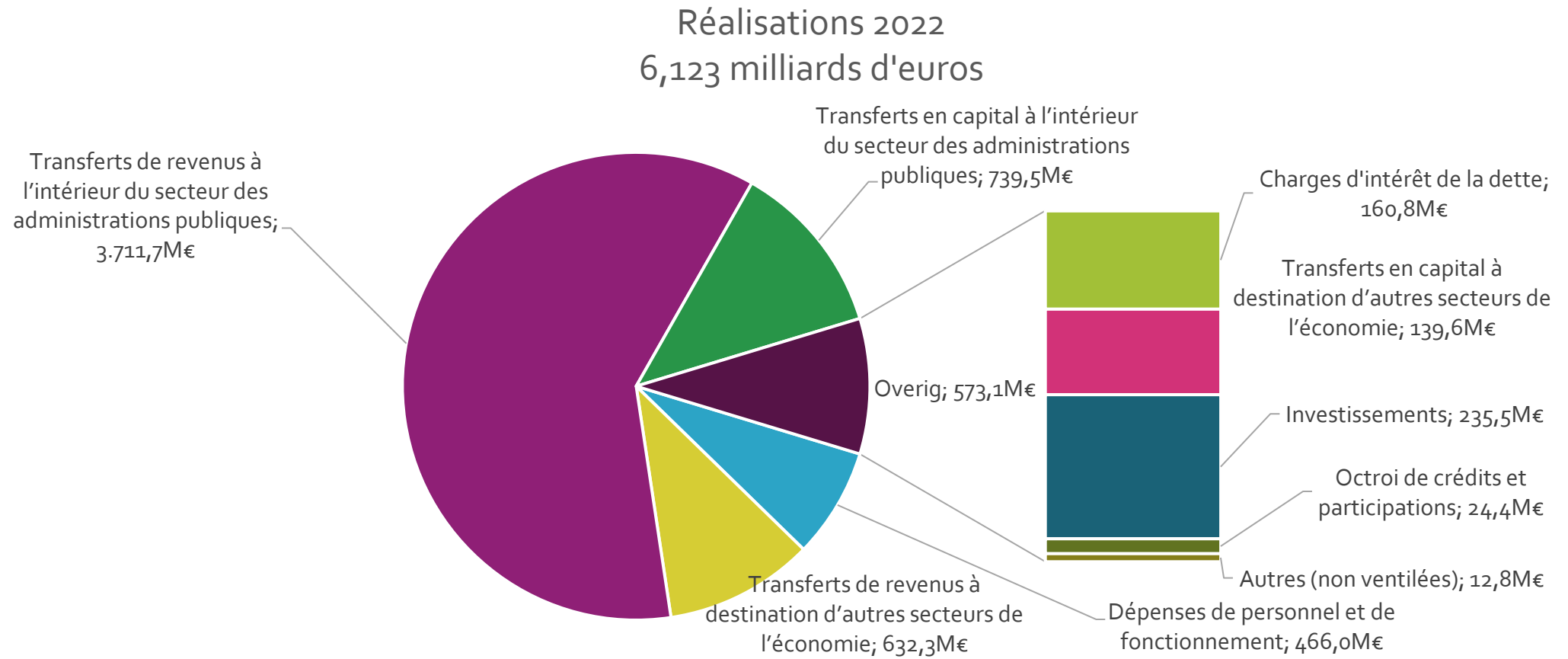
# Recettes

(Hors fonds pour la gestion de la dette et hors produits d'emprunts > 1 an)



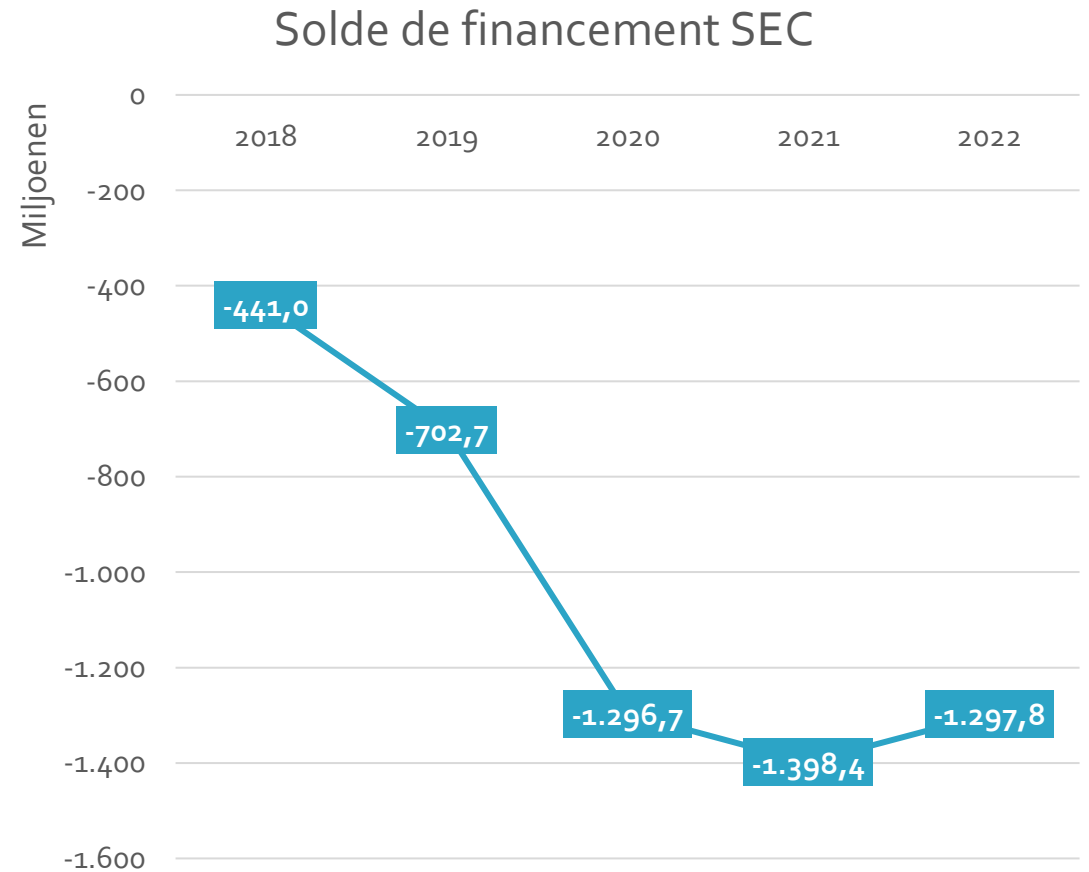
# Dépenses

## Liquidations selon la classification économique



# Solde de financement

- Solde de financement SEC de l'entité régionale (hors correction centimes additionnels régionaux) :  
**-1.297,8 millions d'euros**  
Au 31 décembre 2022



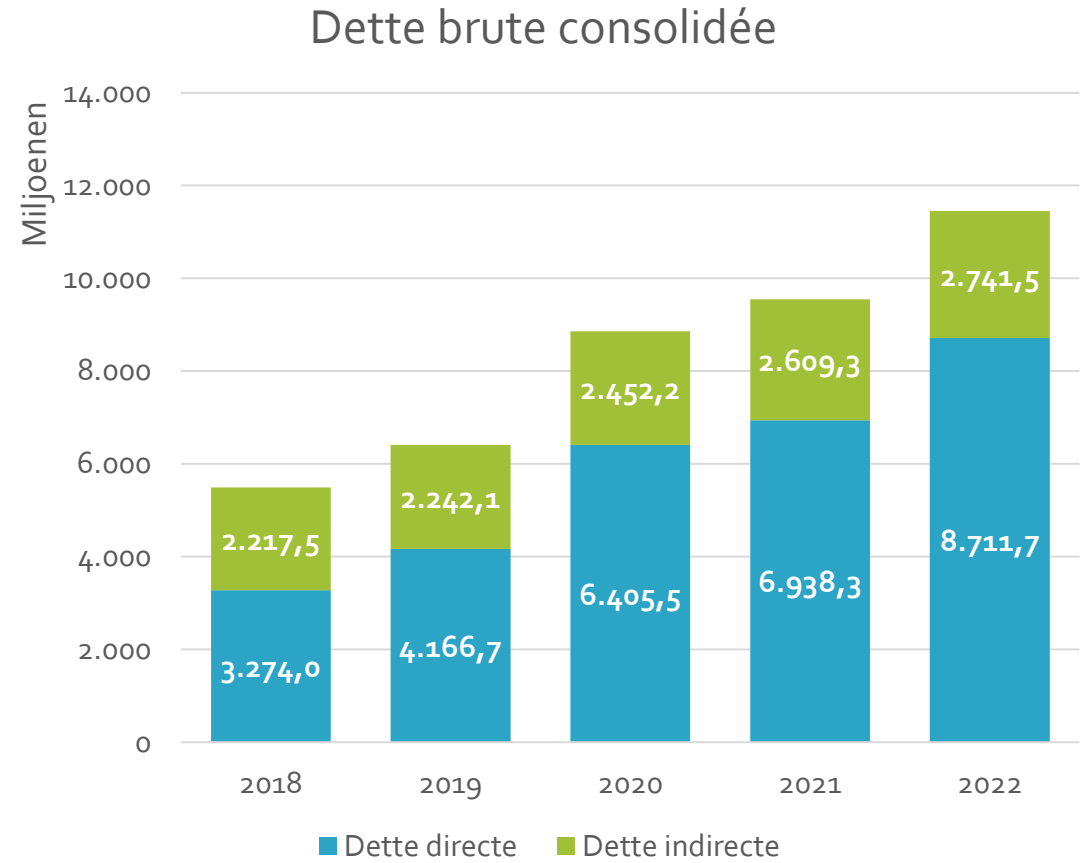
# Endettement

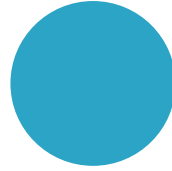
- Dette brute consolidée de l'entité régionale :

**11.453,2 millions d'euros**  
Au 31 décembre 2022

- Ratio  $\frac{\text{Dette brute consolidée}}{\text{Recettes totales}}$  :

**203,3 %**  
Au 31 décembre 2022





## CADRE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

- Cadre juridique
- Comptabilité générale
- Comptabilité budgétaire



# Cadre budgétaire et comptable

- **Loi de dispositions générales** : Loi du 16 mai 2003 fixant les dispositions générales applicables aux budgets, au contrôle des subventions et à la comptabilité des communautés et des régions, ainsi qu'à l'organisation du contrôle de la Cour des comptes
- **Arrêté royal d'exécution** : Arrêté royal du 10 novembre 2009 fixant le plan comptable applicable à l'État fédéral, aux communautés, aux régions et à la Commission communautaire commune
- **OOBCC** : Ordonnance organique du 23 février 2006 portant les dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle
- Cavaliers budgétaires
- Circulaires budgétaires



# Composition du compte général

- Compte annuel
  - Bilan au 31 décembre
  - Comptes de résultats
  - Compte de récapitulation des opérations budgétaires de l'année
  - Annexe
- Compte d'exécution du budget





# Comptabilité générale

- Références légales
  - Loi de dispositions générales, Art. 6
  - OOBCC, Art. 32
- *La comptabilité générale est tenue selon les règles usuelles de la comptabilité en partie double*

# Droit budgétaire

- Budget :
  - Acte par lequel une assemblée législative (Parlement) **prévoit** et **autorise** les recettes et dépenses que peut réaliser un pouvoir exécutif (Gouvernement) pendant une période de temps
  - Acte **politique**, **économique** et de **gestion**
- Principes budgétaires :
  - **Légalité** (publicité) : autorité budgétaire du Parlement, primauté du législatif sur l'exécutif, acte public (notamment publicité des débats)
  - **Unité** : Exposé général + BVM + BGD, mise en concurrence des dépenses
  - **Spécialité** : répartition ventilée (qui fait quoi et comment) et non enveloppe globale afin de permettre le contrôle du Parlement
  - **Universalité** : pas de compensation (budget brut), unité de caisse, non-affectation
  - **Annualité** : vote du budget chaque année, durée du budget = 1 année

# Recettes budgétaires

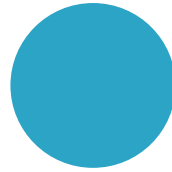
Étape	Document	Crédits budgétaires	Exécution budgétaire	Comptabilité générale
Prévision de la recette	Projet de budget présenté par le Gouvernement	X		
Vote du budget par le Parlement	Ordonnance contenant le budget des voies et moyens	X		
Le cas échéant, réalisation effective des prestations convenues				
Constatation du droit	Facture, demande de subside, établissement du rôle de la taxe		X	X
Ordonnancement	Ordre de recouvrement établi par l'ordonnateur			
Recouvrement	Extrait de compte bancaire, livre de caisse			X

# Dépenses budgétaires

Étape	Document	Crédits budgétaires	Exécution budgétaire	Comptabilité générale
Prévision de la dépense	Projet de budget présenté par le Gouvernement	CE + CL		
Vote du budget par le Parlement	Ordonnance contenant le budget général des dépenses	CE + CL		
Engagement	Bon de commande, promesse de subside, contrat (pluri)annuel		CE	
Le cas échéant, réalisation effective des prestations convenues par le fournisseur ou l'entité subsidiée				
Liquidation	Facture, demande de subside, avertissement-extrait de rôle		CL	X
Ordonnancement	Ordre de payer de l'ordonnateur au comptable-trésorier			
Paiement	Extrait de compte bancaire, Livre de caisse			X

# Droits constatés

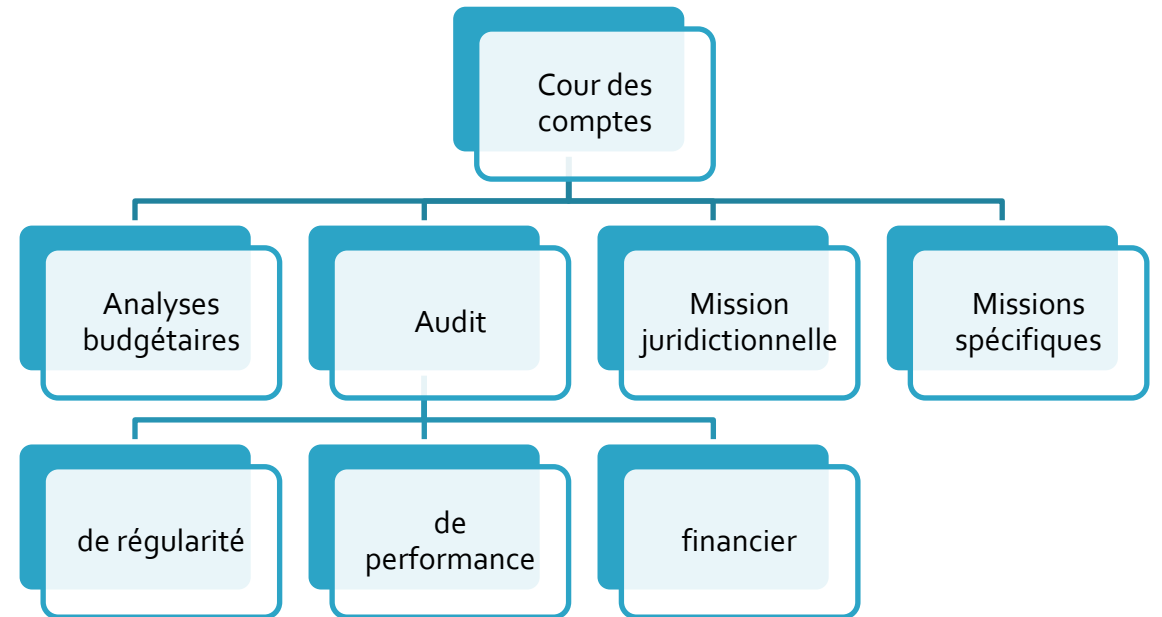
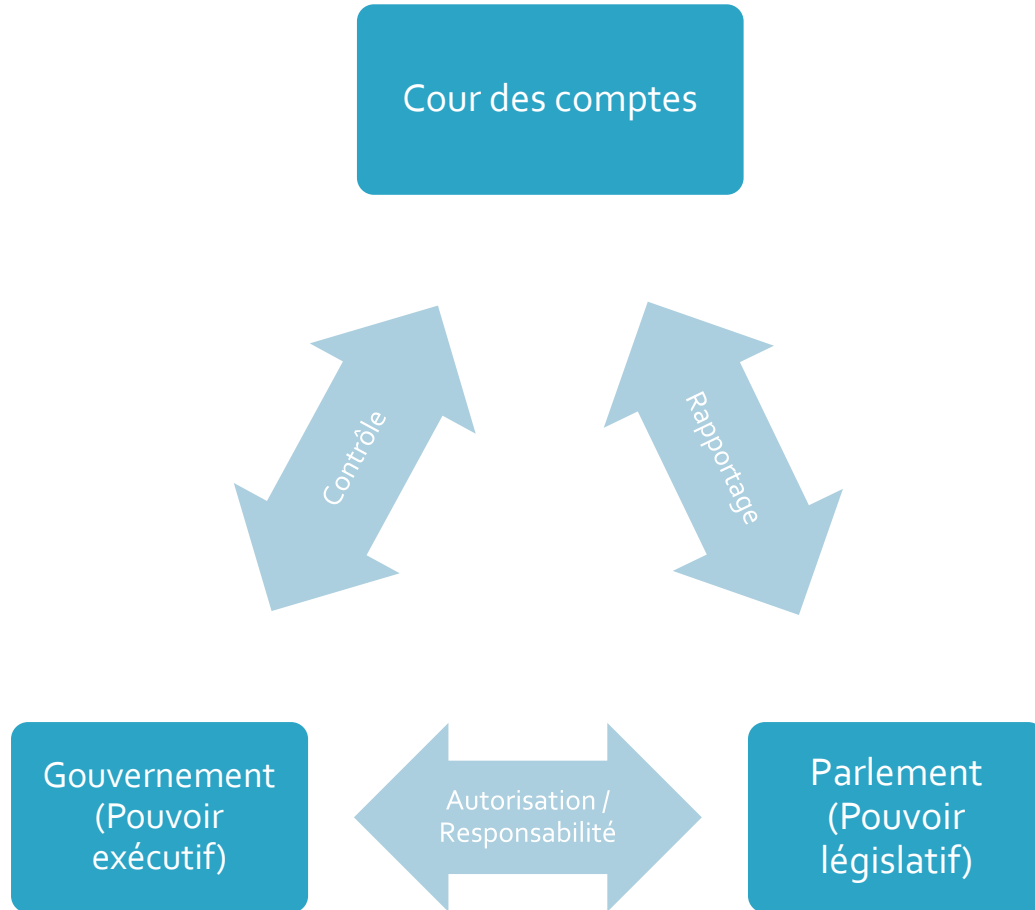
- Références légales
  - Arrêté royal, Art. 19
  - OOBCC, Art. 37
- *Un droit est constaté quand les conditions suivantes sont remplies :*
  - son **montant** est **déterminé** de manière exacte;
  - l'**identité** du débiteur ou du créancier est déterminable;
  - l'**obligation de payer** existe;
    - N.B. : Les prestations ont été effectuées ET acceptées ; Il existe une convention avec calendrier de paiement
  - une **pièce justificative** est en possession de l'entité comptable.
    - N.B. : Pas nécessairement une facture (bon de commande + bon de livraison + bon de réception ; document interne)



# RÔLE ET MISSIONS DE LA COUR DES COMPTES

- Missions constitutionnelles
- Résultats de la certification en Région de Bruxelles-Capitale

# La Cour des comptes



# Certification des comptes généraux 2022

Organisme	Opinion
Consolidation	<b>Abstention</b>

SGRBC	<b>Abstention</b>
-------	-------------------

OAA 1	
CIRB	<b>Avec réserves**</b>
SIAMU	<b>Abstention</b>
FRBRTC	<b>Sans réserve</b>
BE	<b>Avec réserve**</b>
ARP	<b>Avec réserve*</b>
Innoviris	<b>Avec réserve</b>
BBP	<b>Avec réserve</b>
BPS	<b>Sans réserve</b>

OAA 2	Opinion
Actiris	<b>Sans réserve</b>
CESRBC	<b>Avec réserves</b>
FBG	<b>Sans réserve*</b>
STIB et Citeo	<b>Sans réserve*</b>
Brugel	<b>Avec réserve</b>
Iristeam	<b>Sans réserve*</b>
Agence du stationnement	<b>Avec réserve**</b>
Port	<b>Avec réserve**</b>
SLRB	<b>Avec réserve</b>
FLRB	<b>Sans réserve</b>
Brusoc	<b>Sans réserve</b>
Visit.Brussels	<b>Sans réserve</b>
ABAE	<b>Sans réserve</b>